



Lundi 6 avril 2020

#COVID_19 / Point de situation

Le réseau des CMA qui se mobilise chaque jour pour accompagner les entreprises artisanales en difficulté, obtient du Gouvernement la mise en place d'une réunion d'urgence pour une plus forte mobilisation des banques et des assurances

Alerté au quotidien par les 1,3 million de chefs d'entreprises artisanales via son réseau territorial, CMA France, constate les difficultés rencontrées par les artisans et le maintien d'un risque majeur de faillites lié aux conséquences du Covid-19 et ce, en dépit de la mobilisation importante du Gouvernement. Dans ce contexte exceptionnel, CMA France a obtenu l'obtention de mise en place cette semaine d'une réunion collective (Etat, banques, assurances, réseaux consulaires) pour trouver les solutions.

**Trop d'artisans, en grand désarroi
et sans trésorerie depuis le début du confinement,
ont besoin d'aides de plus grande ampleur des banques et assurances
pour passer la crise.**

Dans ce contexte de crise, CMA France appelle au respect par les banques des mesures annoncées et une harmonisation des pratiques. Les banques ne peuvent pas, dans cette situation exceptionnelle, demander des frais additionnels et doivent mettre en œuvre un accès facilité au crédit pour tous. Le système de notation est pénalisant pour de trop nombreuses entreprises artisanales, ayant déjà souffert des mouvements des gilets jaunes et des grèves.

Les assurances : une contribution exceptionnelle à hauteur de l'effort national est aussi nécessaire, pour les pertes de matériel et de biens, ainsi que d'exploitation. Un effort au-delà des 200 million d'euros d'abondement du Fonds de solidarité est possible, que ce soit via des primes d'assurances ou des versements liés à la baisse de la sinistralité.

A l'Etat : l'annulation de toutes les charges fiscales et sociales reportées est impérative pour assurer dans les meilleures conditions la relance de l'économie de proximité. Les entreprises artisanales ne pourront pas cumuler les charges en cours, les reports à payer ainsi que les échéances de prêts en cours et reportées.

Pour rappel

CMA France a mis en ligne une enquête pour sonder les artisans sur la situation économique de leur entreprise

<https://www.artisanat.fr/coronavirus-artisans-repondez-lenquete-en-ligne>

Les derniers résultats

Quelle est la situation actuelle de votre entreprise ?

- Ouverte, autorisée au maintien : 26%
- Fermée sur décision administrative : 46%
- Fermée en dépit de l'autorisation de maintenir une activité : 28%

Si vous êtes toujours en activité, avez-vous adapté vos pratiques à la situation sanitaire ?

- OUI à 57%
- NON à 43%

Les pratiques les plus mises en œuvre par ordre d'importance :

1. Renforcement de l'hygiène, des gestes barrières
2. Mise en place de livraison
3. Vente en ligne

Dans une très faible mesure : collaborer à un marketplace local

Quelles aides du gouvernement avez-vous déjà actionné ?

Les répondants ont sollicité prioritairement :

1. Le fonds de solidarité
2. Le report des charges sociales et fiscales
3. La demande d'activité partielle
4. Le rééchelonnement des crédits bancaires
5. Le report de factures loyer
6. Le prêt garanti par l'Etat
7. La remise d'impôt directs

Avez-vous mise en place l'activité partielle pour vos salariés/apprentis ?

- OUI à 45%
- NON à 55%

Jugez-vous facile la mise en place de l'activité partielle ?

- OUI à 43%
- NON à 57%

Pour ceux qui jugent complexe la mise en place, ci-après le classement des raisons qui reviennent le plus :

1. Accès au site difficile, souvent hors-service, maintenance
2. Saturation et bugs fréquents du site lors de la connexion
3. Attentes et délais de réception des codes d'accès trop long

Rencontrez-vous des difficultés financières liées aux délais de paiement de vos clients ?

- OUI par clients privés : 37%
- OUI par clients publics : 6%
- NON : 57%

Avez-vous sollicité une aide complémentaire auprès de ?

- votre banque : 51%
- votre assureur : 18%
- votre bailleur : 31%

Pour la reprise de votre activité, vous pourriez avoir besoin d'un accompagnement ?

Sur la base des répondants, les besoins portent sur :

1. Financier / Gestion
2. Commercial
3. Numérique
4. RH

Les répondants ayant indiqué l'impact sur leur activité proviennent :

- Service : 58%
- Bâtiment : 19%
- Production : 12%
- Alimentaire : 11%



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr